



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Assemblée Permanente

L'ARTISANAT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Témoignages d'entreprises artisanales

Edition 2007

Cette édition 2007 a été réalisée :
avec le soutien financier de la Direction du Commerce, de l'Artisanat, des
Services et des Professions Libérales
avec la collaboration des Chambres de métiers et de l'artisanat



Assemblée Permanente

SOMMAIRE

- [Témoignage de l'association professionnelle Artisans, Bâtitseurs en Pierre Sèche \(ABPS\) à Saint-Germain-de-Calberte dans le Vaucluse](#)
- [Témoignage de l'Atelier du Bois \(Lorraine Bâtiments Services\), à Brin-sur-Seille, en Meurthe-et-Moselle](#)
- [Témoignage de l'imprimerie Bémo Graphic, à Condé-sur-Sarthe, dans l'Orne](#)
- [Témoignage de l'imprimerie du Bocage, Les-Lucs sur Boulogne dans les Pays de la Loire](#)
- [Témoignage de l'entreprise Carrat, fabricant du matériel agricole à Treignat, dans l'Allier](#)
- [Témoignage du Garage du Centre, dans l'Oise](#)
- [Témoignage de l'imprimerie La Contemporaine, à Sainte-Luce-sur-Loire, en Loire-Atlantique](#)
- [Témoignage de la menuiserie Cussonnet à Viverols, dans le Puy-de-Dôme](#)
- [Témoignage de la boucherie Durupt à Dompaires, dans les Vosges](#)
- [Témoignage de l'entreprise Full Gaz, distribuant et installant du matériel GPL et GNV, à Clairefontaine dans les Vosges](#)
- [Témoignage du garage Citroën Gaillagot à Carbonne, dans la Haute-Garonne,](#)
- [Témoignage de l'entreprise Granuvosges, fabricant des isolants, à Bains-Les-Vosges, dans les Vosges](#)
- [Témoignage de l'imprimerie Imprimédia à Montaigu en Vendée](#)
- [Témoignage de la menuiserie Philippe Lajoie à Saint-Cyr la Campagne, dans l'Eure](#)
- [Témoignage de la menuiserie Lefort, à Livilliers, dans le Val d'Oise](#)
- [Témoignage de l'entreprise Plas Eco, fabricant du mobilier urbain, à Verson, dans le Calvados](#)
- [Témoignage de la boulangerie-pâtisserie Ritzenthaler à Mulhouse, en Alsace](#)
- [Témoignage de l'entreprise de nettoyage et d'entretien des textiles Toutaneuf à Nancy, en Meurthe-et-Moselle](#)
- [Témoignage de l'imprimerie Thouvenin, à Pantin, en Seine-Saint-Denis](#)



- [Témoignage de l'entreprise la Vieille Montagne à Saint-Nabord, dans les Vosges](#)
 - [Témoignage de l'entreprise Vosges Occas' à Pouxieux, dans les Vosges](#)
 - [Témoignage de l'entreprise Imag'In Photos, à Segré, dans le Maine-et-Loire](#)
 - [Témoignage de l'entreprise 3D Protocol, à Colombes, Hauts-de-Seine \(source :
Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine\)](#)
 - [Témoignage de l'entreprise Amperel, à Boulogne, Hauts-de-Seine \(source :
Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine\)](#)
 - [Témoignage de l'entreprise BTP Bâtiment, à Boulogne, Hauts-de-Seine \(source :
Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine\)](#)
 - [Témoignage de l'entreprise Franckelec, à Clamart, Hauts-de-Seine \(source :
Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine\)](#)
-
-



Témoignage de l'association professionnelle Artisans, Bâisseurs en Pierre Sèche (ABPS), à Saint-Germain de Calberte, dans le Vaucluse

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat du Vaucluse)



L'association a été créée en 2002 et est composée de quinze membres qui sont tous artisans. Les artisans sont majoritairement répartis sur le territoire des Cévennes et les territoires limitrophes, et ont une implantation plutôt rurale.

Le but de la création de l'association est la reconnaissance de la technique de la pierre sèche et la promotion du savoir-faire de muraille, comme démarche de protection de l'environnement.

Description de la démarche

Ce système de maçonneries ancestrales s'avère être innovant car il est particulièrement favorable à la prévention des risques d'inondations, à la gestion de l'eau en sol aride, à une agriculture biologique, à la préservation du patrimoine paysager et architectural. De plus, ce système entre dans les conditions de constructions HQE (haute qualité environnementale).

Modalités de mise en œuvre

La démarche met en synergie des territoires, des compétences et des actions, et démontre la fiabilité de la technique et son caractère innovant pour notre environnement.

Elle comprend la promotion, la sensibilisation, le transfert de savoir-faire, le conseil, la campagne de murs expérimentaux, la mise au point de guides techniques, de référentiels...

Volet économique

La technique de la pierre sèche permet le maintien d'une activité économique dans des terroirs à forte potentialité touristique, pour les activités de pleine nature.

Témoignage de l'association professionnelle Artisans, Bâisseurs en Pierre Sèche (ABPS), à Saint-Germain de Calberte, dans le Vaucluse (suite)

Volet social

Elle suscite l'éveil de vocations, l'implication de la population, la formation de jeunes en insertion, de nouvelles sources d'emplois artisanaux et agricoles, le développement d'une autre agriculture...

Volet environnemental

Elle permet de gérer des ressources naturelles, l'impact paysager, l'utilisation de matériaux naturels et locaux, et s'intègre tout naturellement dans l'éco-construction...

Intégration d'au moins deux volets du développement durable

La démarche recouvre les trois volets du développement durable. En effet, elle a permis la reconnaissance de ces maçonneries comme innovantes pour l'environnement alors qu'elles étaient jusque là cataloguées d'éléments pittoresques et de pratiques désuètes. Elle a également permis la prise de conscience des populations de leur identité, la réappropriation d'un savoir-faire valorisant et le développement d'une nouvelle niche de marché.

Concertation et intégration territoriale

Les artisans ont œuvré en concertation avec tous les acteurs de leur territoire et leur démarche a stimulé d'autres territoires façonnés de pierre sèche afin qu'ils prennent conscience des valeurs environnementales, sociales et patrimoniales de ces maçonneries.



Témoignage de l'association professionnelle Artisans, Bâisseurs en Pierre Sèche (ABPS), à Saint-Germain de Calberte, dans le Vaucluse (suite)



[Retour sommaire](#)

Témoignage de l'Atelier du Bois (Lorraine Bâtiment Service), à Brin-sur-Seille, en Meurthe et Moselle

(Source : CNIDEP)

L'atelier du Bois a une activité de fabrication de meubles meublants et d'ébénisterie. Créé en 1979 par Anny Gérard Laisel, il est implanté en dans une petite commune de 680 habitants. Il compte un stagiaire en formation professionnelle, et un conjoint collaborateur

Site Internet : www.menuiserie-lbs.fr



Description de la démarche

L'entreprise a créé en 2005, une « Maison du bois » à Brin-sur-Seille.

Les partenaires de la démarche sont la mairie de Brin-sur-Seille, la Chambre de métiers et de l'artisanat de Meurthe-et-Moselle, le secrétariat d'Etat à l'insertion professionnelle.

L'intention d'Anny Gérard est à l'origine, de pallier à des difficultés du métier de menuisier ébéniste, tant dans les débouchés (nouveaux produits et nouvelle clientèle) que dans la gestion des ressources humaines (choix de filière professionnelle pour les jeunes, recrutement et fidélisation).

Méthodologie de mise en oeuvre

Cette action en est au stade de projet avancé :

La construction d'un nouveau bâtiment à ossature métal et habillage bois est programmée, pouvant accueillir un atelier de menuiserie et d'ébénisterie ainsi qu'un magasin pour les nouveaux produits (jouets en bois et décoration).

Un parcours découverte de la filière bois depuis le milieu naturel (forêt) jusqu'au produit fini (meuble) en passant par toutes les étapes de transformation, est également prévu.

Ce parcours découverte sera réalisé en partenariat avec les établissements scolaires et d'autres institutions publiques tant pour la découverte du milieu (écoles primaires) que pour l'orientation professionnelle (collège et lycée professionnel).

Témoignage de l'Atelier du Bois (Lorraine Bâtiment Service), à Brin-sur-Seille, en Meurthe et Moselle (suite)

Volet économique

Ce projet permet de remplacer l'atelier actuel (dans le centre du village) par un nouvel atelier mieux adapté à l'activité.

La construction prendra en compte l'efficacité économique (ossature métal moins coûteuse).

L'entreprise recherche de nouveaux débouchés par la création de nouveaux produits (jouets en bois) et par l'élargissement de la clientèle (promotion de la filière professionnelle et de l'entreprise par le biais de l'activité découverte).

Le projet contribue à la promotion d'une nouvelle zone artisanale

Volet environnemental

Le projet permet la découverte de la forêt et une prise de conscience des enjeux.

Il promeut des matériaux renouvelables (habillage bois de l'atelier).

Volet social

Le projet vise l'éducation des jeunes générations à un milieu (la forêt) et à une filière professionnelle (la menuiserie ébénisterie).

Il aide au choix pour les jeunes d'une profession.

Il prend en compte la gestion des risques en matière d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, par la construction d'un lieu de travail respectant les normes.

Intégration de trois volets du développement durable

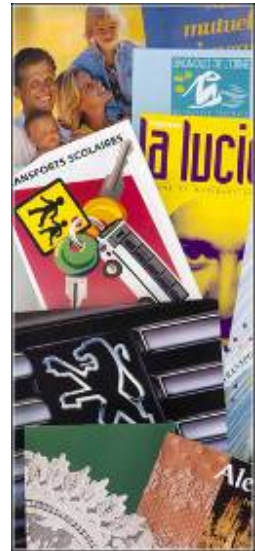
Anny Gérard a su prendre en compte des contraintes professionnelles et des convictions personnelles (respect de l'environnement, aide aux jeunes générations), alliant les trois volets du développement durable.

[Retour sommaire](#)

Témoignage de l'imprimerie Bemo Graphic, à Condé-sur-Sarthe, dans l'Orne

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Orne et Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Basse-Normandie)

Cette imprimerie compte 43 salariés.



Description de la démarche

Pour le chef d'entreprise, Jacques Dossal, la démarche de développement durable permet de démarquer son entreprise, dans un secteur touché par la concurrence. Il s'intéresse au développement durable car il veut améliorer en permanence la satisfaction de ses clients tout en respectant l'environnement et en développant la productivité et le confort du personnel. Des actions sont menées dans ces trois domaines.

L'entreprise a obtenu le label Imprim'vert® en janvier 2006.

Volet économique

En 1996, une démarche de qualité globale a été engagée en intégrant le dispositif QualitéA. Cela a permis à l'entreprise d'améliorer sa productivité, de placer le client au cœur de l'organisation et de mieux communiquer en interne, en impliquant le personnel dans la démarche.

Dans un secteur très marqué par la concurrence, Bémó Graphic a investi dans des machines toujours plus performantes et productives. L'entreprise est pour l'instant une des seules à détenir en France une machine permettant d'imprimer sur des supports très divers, ce qui lui permet d'innover et de s'ouvrir à de nouveaux marchés.

Elle a par ailleurs réalisé des économies par l'installation d'ampoules très basses consommation et de nouvelles chasses d'eau, permettant une diminution de la consommation d'eau.

Témoignage de l'imprimerie Bemo Graphic, à Condé-sur-Sarthe, dans l'Orne (suite)

Bémo Graphic touche une clientèle locale, parisienne mais aussi nationale et le chef d'entreprise a l'intention de se lancer à l'export (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne), grâce à l'arrivée d'une nouvelle machine au sein de l'entreprise.

Par ailleurs, la démarche environnementale engagée dans le cadre d'Imprim'vert® apporte à l'entreprise une image de marque qui est très appréciée de ses clients, alors qu'ils n'avaient pas, à l'origine, d'exigences environnementales.

Volet environnement



Concernant l'environnement, l'entreprise a débuté avec l'investissement dans une armoire de stockage spécifique pour les produits dangereux. Les révélateurs et les fixateurs usés, issus du développement des films et des plaques, sont stockés dans une cuve et seront prochainement collectés par une entreprise spécialisée. L'ensemble du personnel a été sensibilisé et participe à la gestion des déchets. La possibilité d'investir dans un nouveau procédé utilisant peu ou pas de produits chimiques est étudiée.

Volet social

Bemo Graphic veille aussi au confort de ses salariés. Avec la Caisse régionale d'assurance maladie de Basse-Normandie, l'entreprise a étudié comment faciliter le travail de découpe de documents. Un nouveau massicot équipé de périphériques permet à l'opérateur d'avoir les documents à sa hauteur et d'éviter de porter de lourdes charges.

Une formation de sauveteur secouriste du travail a été proposée aux salariés qui le souhaitent. Aujourd'hui, 20 salariés sur 42 ont été formés (une autre session est prévue).

Le chef d'entreprise avait une réelle volonté d'aller au-delà des 10% obligatoire de salariés formés, normalement 5 sur 43.

Il a été mis à disposition de chaque salarié des fiches de données de sécurité. De plus, un affichage synthétisant les fiches produits par service est prévu, avec, selon la dangerosité du produit, les protections qui doivent être utilisées.

Tous les ans, une évaluation individuelle de chaque employé est faite, et tous les deux ans, une enquête d'opinion (sur les conditions de travail, ...). Cette enquête est anonyme et le personnel a la possibilité d'émettre des commentaires.

Des réunions qualité sont organisées, par service, une fois par trimestre, permettant la résolution de problèmes technique, relationnels, et des litiges.

Il existe un contrat d'intéressement sur trois ans où l'entreprise s'engage à reverser un pourcentage selon les résultats attendus. Le pourcentage est le même pour tous, ce qui permet une plus haute productivité, que tout le monde se sente concerné et intègre l'esprit d'équipe.



Témoignage de l'imprimerie Bemo Graphic, à Condé-sur-Sarthe, dans l'Orne (suite)

Intégration de trois volets du développement durable

La sécurité, le confort du personnel, l'environnement sont des actions en continuité avec la démarche d'amélioration continue mise en place. L'entreprise souhaite aller plus loin en structurant l'ensemble de ces actions dans une démarche commune.

Engager une démarche de développement durable permettrait à Bémographic de toujours être à la pointe dans son secteur et de se démarquer de la concurrence par la satisfaction de ses clients, le tout en prenant en compte le bien être de ses salariés et en maîtrisant son impact sur l'environnement.

Partenariat, concertation et intégration territoriale

L'action prend aussi en compte le confort des riverains : comme l'entreprise fonctionne également la nuit, une étude sur le bruit a été réalisée pour connaître les nuisances sonores engendrées par l'imprimerie.

[Retour sommaire](#)



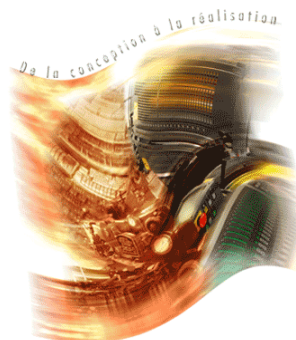
Témoignage de l'imprimerie du Bocage, Les-Lucs-sur-Boulogne, en Vendée

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat de Vendée et Chambre régionale de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire)

Cette entreprise, créée en 1979, est composée de 25 salariés dont 23 sont associés et un apprenti.

Deux démarches ont été engagées, tout d'abord une démarche de qualité interne engagée depuis 1993 et une démarche environnementale, sous la marque Imprim'vert® qui sera obtenue en août 2006.

Site Internet : <http://www.imprimeriedubocage.com/>



L'Imprimerie du Bocage, c'est une équipe de 26 personnes à votre service pour créer et réaliser rapidement tous vos travaux imprimés, plaquettes, catalogues, dépliants, calendriers, journaux, bulletins, affiches, prospectus, en-têtes de lettre, cartes de visite, enveloppes, sous-mains, sets de table, liasses, carnets, listings personnalisés...

en 1, 2, 3 ou 4 couleurs.



► MEDIA HORIZON, ► ► ► ►

Notre studio de création, composé de 5 graphistes, est à votre service pour étudier et créer tous vos documents imprimés.

Grâce au flux prépresse, au CTP Thermique et à la technologie de traitement pdf, nous pouvons traiter la plupart des documents issus des logiciels de bureautique en convertissant ces fichiers vers une sortie pdf qui gère les couleurs et optimise la sortie pour une qualité haute résolution.

Les logiciels utilisés sont QuarkXpress, Adobe Indesign, Adobe Illustrator, Adobe Photoshop et les logiciels de bureautique tels que Microsoft Word, Publisher, Excel, Powerpoint... sur PC ou MAC.

Description de la démarche

En ce qui concerne la démarche qualité, l'imprimerie a mis en place un processus de formation en interne.

Pour obtenir la marque Imprim'vert®, l'imprimerie a bénéficié d'un diagnostic, de conseils, et de formation de la part de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vendée.

De plus, l'imprimerie du Bocage a reçu une aide financière de la part du Conseil régional des Pays de la Loire, de l'ADEME et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne qui sont des partenaires dans le cadre de la démarche Imprim'vert® initiée par les Chambres de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire.

Témoignage de l'imprimerie du Bocage, Les-Lucs-sur-Boulogne, en Vendée (suite)

Volet économique

La mise en place de la démarche qualité a permis de faire baisser le taux de non qualité 4.09% (1993) à 0.76% aujourd'hui d'où un gain économique significatif. Cette démarche a ainsi permis de réduire les fournitures (papiers et encres, notamment).

Cette démarche est effective du poste d'accueil à la réception des imprimés par les clients, en passant par les commerciaux et les différentes étapes de la chaîne graphique.

Par ailleurs, elle a permis de remettre en cause les procédures de travail sur chaque poste et donc à chacun, d'améliorer la qualité de son travail et ses performances.

Volet social

De part son statut de SCOP, les salariés (tous associés) participent à la gestion de l'entreprise (réunion une fois par mois) et les résultats sont répartis en participation et en intéressement.

Les salariés bénéficient de formations et ils contribuent à la formation des jeunes (apprentissage).

Par ailleurs, concernant la sécurité le document unique est réalisé et réactualisé tous les ans.

Volet environnemental



L'imprimerie du Bocage est en cours pour obtenir la marque Imprim'Vert® : elle gère donc correctement ses déchets. Un composteur est mis en place à proximité de l'espace où les salariés peuvent déjeuner. Par ailleurs, plusieurs aspects attestent de son engagement environnemental :

- utilisation de produits recyclés : les papiers,
- utilisation de produits de substitution moins toxiques pour l'environnement : encres végétales et suppression de l'alcool isopropylique.

Concernant le volet maîtrise de l'énergie :

- l'ensemble des néons a été remplacé par des néons basse consommation,
- une réflexion est en cours pour diminuer les consommations électriques, il sera peut être envisagé d'avoir recours au photovoltaïque.

Concernant la ressource en eau, une réflexion est en cours concernant les consommations d'eau pour les toilettes, une possibilité serait la récupération des eaux de pluie.

Témoignage de l'imprimerie du Bocage, Les-Lucs-sur-Boulogne, en Vendée (suite)

Intégration de trois volets du développement durable

La démarche de l'imprimerie du Bocage intègre les 3 volets du développement durable.

L'entreprise a amélioré sa productivité grâce à sa démarche qualité.

Elle a mis en place une gestion participative : ses salariés sont intéressés aux résultats. De plus l'entreprise forme des apprentis.

La sécurité et l'environnement sont pris en compte de manière pérenne et font l'objet d'un suivi régulier.

La maîtrise de l'énergie fait l'objet d'une réflexion pour concrétiser de futurs projets.

Concertation et intégration territoriale

Monsieur GABORIEAU communique sur sa démarche de manière assez large : à travers la lettre d'information que l'entreprise envoie à 1200 clients tous les trimestres, lors d'un point presse associant le président de la communauté de communes ; sur son site Internet ; à l'occasion des vœux ...

[Retour sommaire](#)



Témoignage de l'entreprise Carrat, fabricant du matériel agricole, à Treignat, dans l'Allier

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Allier et Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Auvergne)



Cette entreprise, créée en 1995, fabrique et vend du matériel agricole (remorques/plateaux, épandeurs, nourrisseurs) et compte 15 salariés.

La démarche engagée depuis un an par le chef d'entreprise, Jean-Marc CARRAT, porte sur la gestion des émissions de composés organiques volatils (COV) et utilisation de peinture sans plomb.

Description de la démarche

La démarche a permis de définir un schéma de maîtrise des émissions de COV pour répondre aux exigences réglementaires du 30 octobre 2005.

Modalités de mise en œuvre

L'entreprise a bénéficié du soutien technique de la chambre de métiers et de l'artisanat de l'Allier, de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat Auvergne, de l'ADEME et du bureau d'étude CASIMIR.

Un partenariat a été établi avec les entreprises RIO peintures et EMMAP installation.

Volet économique

La démarche a permis l'amélioration de la productivité de l'entreprise par la refonte du processus peinture (diminution du temps d'application de la peinture et du temps de séchage).

Volet social

Elle a induit la valorisation d'un métier par la formation d'un peintre devenant ainsi un ouvrier spécialisé.

Volet environnemental

Autre conséquence : la quantité de peinture et de solvants utilisés ont diminué de moitié ainsi que 60 % des émissions de COV, et l'utilisation de peinture sans plomb.

Témoignage de l'entreprise Carrat, fabricant du matériel agricole, à Treignat, dans l'Allier (suite)

Intégration des trois volets du développement durable

La démarche du chef d'entreprise est exemplaire par l'intégration globale des trois volets du développement durable, afin d'aller au-delà des exigences réglementaires.

L'entreprise est pionnière dans cette démarche de système de management environnemental.

[Retour sommaire](#)



Témoignage du Garage du Centre, à Nogent-sur-Oise, dans l'Oise

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Oise)

Le Garage du CENTRE a une activité de réparation automobile, carrosserie et vente de véhicules.

Il est implanté dans une zone périurbaine de l'agglomération Creilloise.

Le garage compte 2 salariés, 2 apprentis et a été repris par Daniel Silva en juin 2004.

Description de la démarche

Daniel Silva a engagé une démarche d'amélioration continue en matière d'hygiène-sécurité-environnement de prévention des déchets, et ce, dès la reprise de l'entreprise.

La démarche a été menée en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Oise et ses fournisseurs.

Cette démarche volontaire du chef d'entreprise est due à son intérêt pour les questions d'environnement et de santé-sécurité.

Modalités de mise en œuvre

Daniel SILVA a pris contact avec la CMA de l'Oise pour bénéficier d'un diagnostic environnement et d'un accompagnement personnalisé.

Il a également suivi une formation, organisée par la CMA de l'Oise, sur l'évaluation des risques professionnels et la rédaction du document unique (complété par un accompagnement technique par un consultant).

Il a sollicité ses fournisseurs de produits afin qu'ils lui proposent des produits non dangereux pour la santé des salariés et pour l'environnement.

Volet économique

La substitution des produits étiquetés dangereux n'est possible que lorsque le surcoût d'achat engendré reste économiquement acceptable pour l'entreprise. Pour l'instant, cette démarche n'engendre pas d'économies.

Volet social

La substitution des produits dangereux a permis une amélioration conséquente des conditions de travail. Les salariés se sont par ailleurs bien impliqués dans l'évaluation des risques professionnels.

Volet environnemental

L'impact de l'entreprise sur l'environnement a été réduit par :

- l'amélioration du stockage, du tri et de la valorisation des déchets, avec la création notamment d'une aire de stockage des déchets, couverte et étanche,
- la réduction de la production de déchets par l'utilisation de chiffons lavables et la livraison de produits en vrac (huiles, lave-glace, liquide de refroidissement).



Témoignage du Garage du Centre, à Nogent-sur-Oise (suite)

Intégration de 2 volets du développement durable

L'entreprise a su à la fois réduire sa production de déchets et la dangerosité des produits utilisés. Elle joue, donc, à la fois sur les volets environnemental et social, pour une meilleure sécurité du personnel.

Il s'agit d'une véritable démarche transversale hygiène-sécurité-environnement.

Daniel SILVA est un pionnier dans le domaine de la substitution des produits dangereux dans une entreprise artisanale. Un partenariat avec la Caisse régionale d'assurance maladie de Picardie va certainement être développé, afin que cet exemple puisse être repris par d'autres entreprises.

Partenariat, concertation et intégration territoriale

Daniel SILVA va présenter sa démarche dans un forum sur la prévention et la réduction des déchets, organisée par une collectivité locale du département de l'Oise.

[Retour sommaire](#)

Témoignage de l'imprimerie La Contemporaine à Sainte-Luce-sur-Loire, en Loire-Atlantique

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat de Loire-Atlantique et Chambre régionale de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire)



L'imprimerie La Contemporaine est installée à Sainte-Luce-sur-Loire, en Loire Atlantique. Elle comprend 22 salariés associés, 2 apprentis et une personne en certificat de qualification professionnelle.

La mise en place d'une gestion participative en tant que société coopérative date de 30 ans. C'est actuellement Christine Noblet, secrétaire-comptable, qui est présidente du conseil d'administration.

Description de la démarche

La démarche engagée par cette SCOP, (société coopérative de production) , depuis le début de l'année 2005 est une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

Elle a pour origine le déménagement en 2004 dans des locaux neufs adaptés à l'activité, le nouvel outil de production pouvant absorber une charge de travail plus importante.

Des questions émergent concernant l'optimisation des équipes commerciales et de production. Pour augmenter le chiffre d'affaires, il faut une force de vente déchargée de la fabrication, avec une équipe technique qui prend complètement en charge le suivi du flux de production.

Témoignage de l'entreprise La Contemporaine à Sainte-Luce sur Loire, en Loire-Atlantique (suite)

Modalités de mise en œuvre

Suite à la réflexion avec le délégué de l'association des SCOP, un consultant est choisi parmi un panel de 4.

Début 2005, il monte le dossier GPEC, réalise un audit de l'entreprise et des entretiens individuels qui ont permis de bâtir un plan d'actions et favoriser le travail en groupes.

Le temps d'échange avec le consultant est de 2 jours par mois ; auxquels s'ajoutent plusieurs journées de travail intermédiaire.

La démarche a été soutenue par la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Volet économique

Pour rentabiliser le nouvel outil, une augmentation du chiffre d'affaires est indispensable. La charge des commerciaux (4 personnes) est revue car ils passent trop de temps à suivre les dossiers de fabrication ; une embauche est prévue en juin 2006.

La réorganisation en cours touche tout le flux de production de la commande à la livraison.

Le point fort de l'entreprise est le délai de fabrication très court.

Le personnel est informé, tous les mois, de la situation financière. L'objectif final est d'augmenter la rentabilité de l'entreprise.

Volet social

La démarche GPEC a permis d'établir des fiches de poste afin de mieux gérer les compétences. Cette remise à plat des rôles se fait en groupes de travail. Une réflexion est aussi menée pour les entretiens individuels.

Des formations sont organisées pour s'adapter aux nouvelles technologies. Pour 2 personnes âgés de 57 ans, une convention CATS (cessation anticipée de certains travailleurs salariés) est mise en place en 2006.

L'entreprise encadre régulièrement 2 apprentis. Actuellement elle a, en plus, une personne en formation de certificat de qualification professionnelle.

En cas de surcharge de travail, le personnel se concerta pour organiser les plannings de production (recours au travail de nuit si nécessaire).

2,5% des bénéfices sont reversés à des associations (le bénéficiaire n'est pas toujours le même).

L'approche du commerce équitable est ponctuelle : consommation de boissons équitables lors de réunions.

L'organisation politique de la SCOP est revue pour donner plus de pouvoir de décision au conseil d'administration, tout en consultant le collectif des associés. Des formations d'encadrement et de stratégie sont prévues pour aider les membres du conseil d'administration à mieux intégrer cette nouvelle approche de "responsable d'entreprise".



Témoignage de l'entreprise La Contemporaine à Sainte-Luce sur Loire, en Loire-Atlantique (suite)

Volet environnemental



Depuis plus de 10 ans, La Contemporaine est soucieuse de gérer ses déchets. Au début, les rognures de papier étaient vendues : les cours étaient plus forts que maintenant. Puis deux personnes ont réfléchi à la gestion des produits dangereux et à l'utilisation de produits de substitution. Lors de la conception des nouveaux locaux, les flux de produits ont été intégrés dans l'aménagement (canalisations enterrées, salle de stockage, récupération centralisée, extraction des COV...).

L'implantation des locaux s'est également faite pour ne pas gêner le voisinage. L'équipe, soucieuse de son environnement de travail, n'a pas eu de difficulté pour obtenir la marque Imprim'vert®.

Intégration des trois volets du développement durable

La Contemporaine intègre donc les 3 volets du développement durable par :

- une remise en cause de l'organisation pour une meilleure efficacité économique,
- la participation du personnel à la vie de l'entreprise dans de bonnes conditions de travail,
- une préoccupation permanente de protéger son environnement.

Concertation et intégration territoriale

La Confédération des SCOP réfléchit à la manière de mieux promouvoir le développement durable ; au travers de SCOP vitrines, de témoignages...

Un livre blanc du développement coopératif a été réalisé pour mobiliser les SCOP et leurs partenaires.

[Retour sommaire](#)

Témoignage de la menuiserie Cussonnet, à Viverols, dans le Puy-de-Dôme

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat du Puy-de-Dôme et Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Auvergne)



Cette entreprise, reprise en 1972 par Jean-Paul Cussonnet, fabrique et vend des cuisines en frêne.

La démarche engagée il y a six mois, par le chef d'entreprise, porte sur la valorisation des copeaux de bois en briquettes.

Description de la démarche

La démarche porte sur la valorisation des déchets de copeaux de bois, en briquettes servant de combustible. La réalisation est facile à mettre en œuvre, adaptable à de nombreux contextes d'entreprises ; la briqueteuse se branchant en série sur une aspiration.

Modalités de mise en œuvre

Un état des lieux a été réalisé par l'entreprise, des renseignements ont été pris auprès des artisans locaux et de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Puy-de-Dôme.

Un partenariat a été établi avec le fournisseur Outilbois.

Volet économique

Le fait que la briqueteuse puisse se brancher en série fait en sorte qu'il n'y a pas d'arrêt de production.

La démarche a permis :

- la valorisation économique des briquettes par le réemploi de morceaux de bois non utilisés,
- l'utilisation d'une matière première naturelle, renouvelable et de proximité : le bois de frêne, et l'optimisation de son utilisation,
- la suppression des coûts de location de benne de copeaux bois,
- l'approvisionnement et la livraison en filières courtes, avec une optimisation des transports routiers,
- une diminution de la consommation de fuel (économie de 3000 litres/an).

Témoignage de la menuiserie Cussonnet, à Viverols, dans le Puy-de-Dôme (suite)

Les avantages pour l'entreprise sont évidents. L'entreprise Cussonnet réalise des économies directes par rapport à l'élimination de la benne de copeaux de bois, au temps passé par les ouvriers pour charger la benne. Sans même vendre les bûchettes, le retour sur investissement est de 5 ans, grâce à l'économie réalisée sur le fioul de la maison d'habitation. Et ceci sans compter l'évolution des prix du fioul.

Volet social

Au-delà de la valorisation énergétique d'un déchet, la réalisation permet une diminution du risque incendie et l'amélioration des conditions de travail.

Le personnel était demandeur de cet investissement en raison de la diminution des poussières et de l'arrêt de la manutention des copeaux en benne qui était désagréable.

Il a été sensibilisé à la récupération des copeaux bois.

La réalisation est originale; très peu d'entreprises étant équipées de cette technique dans la région.

Volet environnemental



Cette action est exemplaire vis-à-vis de son impact sur l'environnement, car elle permet de valoriser 700Kg/mois de déchets copeaux de bois qui, auparavant, étaient jetés.

Grâce à la mise en place d'une machine à briqueter, un déchet devient un combustible propre et renouvelable.

La valorisation d'un déchet, en combustible matière première permet :

- une facilité de stockage des briquettes, avec une diminution de 90% du volume,
- d'utiliser le bois comme source d'énergie, qui plus est, en tant qu'énergie renouvelable,
- une diminution des émissions de gaz à effet de serre,
- une indépendance énergétique.

Témoignage de la menuiserie Cussonnet, à Viverols, dans le Puy-de-Dôme (suite)

Intégration des trois volets du développement durable

Jean-Paul CUSSONNET est un artisan passionné qui transmet à ses clients le goût du travail bien fait et le respect de l'environnement. Il ne travaille que le frêne. Son amour pour le bois et les arbres, pour les essences locales, sont des éléments forts de sa démarche commerciale et environnementale.

C'est ainsi que cette entreprise a su concilier les trois volets du développement durable en :

- en valorisant une énergie renouvelable (le bois),
- en diminuant la production de ses déchets,
- améliorant les conditions de travail de son personnel (moins de poussière, plus de manutention),
- en obtenant un retour sur investissement grâce aux économies réalisées,
- en donnant une image valorisante de l'entreprise sur le plan commercial.

Concertation et intégration territoriale

L'entreprise Cussonnet valorise un patrimoine naturel du territoire : le bois.

Elle contribue au dynamisme d'une économie locale dans des territoires ruraux, avec des emplois non délocalisables, avec un renforcement de la cohésion sociale par l'activité économique (coopération, analyse du problème déchets-bois avec des confrères de la profession).

Elle contribue au maintien des savoir-faire grâce aux techniques de production les plus modernes, et à l'aménagement du territoire.

L'entreprise Cussonnet s'est vue décernée en novembre 2005, « l'Ecotrophée » par le Parc naturel régional Livradois-Forez.

L'Ecotrophée est une récompense décernée par les Parcs naturels régionaux, aux entreprises qui s'engagent en faveur de l'environnement sur le territoire des Parcs.

Une vidéo a été réalisée à cette occasion, qui présente la démarche de l'entreprise Cussonnet. Le lien pour y accéder est : <http://www.parc-livradois-forez.org/vivre/index.php4?ID=20082>.

[Retour sommaire](#)



Témoignage de la boucherie Durupt à Dompaire, dans les Vosges

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat des Vosges)

La boucherie-charcuterie-traiteur Durupt a été reprise en 2001 par Fabien Durupt et comprend un salarié et un apprenti.

Cette boucherie, située en milieu rural, est la seule présente sur le territoire.

Site internet : www.boucherie-fabiendurupt.com

Description de la démarche



Depuis juillet 2005, Fabien Durupt propose à sa clientèle de la viande sous marque « Bleu Blanc Coeur », riche en oméga 3, car provenant d'animaux élevés à la graine de lin. Les omégas 3 sont apportés par la ré-introduction de fourrages et de graines de lin dans l'alimentation des animaux.

La filière, intitulée « Bleu Blanc Coeur », est respectueuse de l'animal et de l'environnement.

D'autre part, Fabien Durupt a répondu à la proposition de la fédération des artisans bouchers-charcutiers-traiteurs, de proposer à sa clientèle des sacs biodégradables. Il montre ainsi sa volonté d'anticiper l'entrée en vigueur en 2010, de la réglementation, interdisant la distribution de sacs plastiques jetables et de sensibiliser par ce biais, sa clientèle à l'environnement.

Volet économique

Fabien Durupt sélectionne ses viandes auprès de fournisseurs adhérents à la Charte qualité « Bleu Blanc Coeur », qui est synonyme de traçabilité et de sécurité des viandes.

« Bleu Blanc Coeur » est une association qui regroupe tous les acteurs de la filière lin, du producteur au consommateur et a pour mission de promouvoir et de contrôler la qualité des produits alimentaires issus de la filière.

Cette démarche a cependant un coût pour la boucherie :

- l'acquisition de sacs biodégradables génère un coût supplémentaire supporté par la boucherie ;
- la viande proposée par la filière « Bleu Blanc Coeur » entraîne un coût supplémentaire qui s'évalue à 1.5 euros le kilo.

Volet social

La qualité de la viande proposée par la boucherie et sa teneur en oméga 3, rééquilibre les apports en graisses et couvre pour partie les besoins recommandés pour une meilleure nutrition de l'homme. Elle contribue donc à la santé de ceux qui la consomment.

Par ailleurs, la boucherie assure un service de proximité (livraison gratuite dans un rayon de vingt kilomètres) et permet le maintien d'une activité économique en milieu rural.

Témoignage de la boucherie Durupt à Dompain, dans les Vosges (suite)

Volet environnemental

Le sac biodégradable réduit la quantité de déchets à gérer.

Les produits « Bleu Blanc Cœur » sont issus d'une chaîne alimentaire naturelle et préservée, qui contribue à la préservation de l'environnement :

Intégration des trois volets du développement durable

Cette démarche permet de contribuer aux changements des habitudes de consommation de la clientèle, tant sur le plan de la consommation d'une viande bénéfique à sa santé, que sur l'intérêt d'utiliser des sacs biodégradables, l'ensemble allant dans le sens de générer moins de déchets et d'une meilleure qualité de vie.

[Retour sommaire](#)



Témoignage de l'entreprise FULL GAZ, distribuant et installant du matériel GPL et GNV, à Clairefontaine, dans les Vosges

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat des Vosges)

FULL GAZ conçoit, développe, distribue et installe du matériel GPL et GNV.

Full Gaz a été créée en 2001 par Richard Vincent et est implantée dans la zone d'activité d'Etival Clairefontaine.

Elle compte 3 personnes.

Depuis 2004, Richard Vincent est également chef de l'entreprise EUROGAZ, dont l'activité est la distribution et production des énergies propres et renouvelables.

Site internet : www.fullgazfrance.fr.st



Description de la démarche

L'activité de FULL GAZ participe au développement du marché des véhicules propres.

Lors de la création de l'entreprise, Richard Vincent a bénéficié d'un partenariat avec un chef d'entreprise et d'un soutien financier dans le cadre du Défi jeune et jeune créateur 88.

La clientèle de particuliers bénéficie d'un crédit d'impôt pour l'acquisition ou la transformation de véhicule de moins de cinq ans et avec des conditions de rejet en grammage de moins de 140 g de CO₂.

Lors de sa formation initiale, Richard Vincent réalise un trajet régulier de longue distance. Le coût lié au carburant lui fait prendre conscience qu'une alternative existe comme la transformation de son véhicule en GPL. Une étude de marché lui a permis d'apprécier la faisabilité d'un projet de création d'entreprise.

Volet économique

L'entreprise FULLGAZ est reconnue sur le marché, pour la qualité des matériaux et du travail.

Le coût de transformation d'un véhicule de 4, 6 et 8 cylindres est respectivement de 2800, 3200 et 3800 euros TTC (Taxe de la DRIRE comprise).

La taxe sur les véhicules de société sera en application en octobre 2006. A cet égard, Richard Vincent pense que cette mesure fiscale contribuera à développer le marché des professionnels et permettra d'appliquer la loi Lepage.

Un projet d'acquisition de véhicules neufs, équipés en atelier en GPL ou GNV est en cours. Ils seront proposés à la clientèle de particuliers à des tarifs équivalents à ceux pratiqués par le réseau des distributeurs traditionnels.

Richard Vincent a, également, un projet de création d'une association pour la représentativité des équipementiers GPL. Ce regroupement de la profession permettra d'avoir une force de proposition au niveau national.

Témoignage de l'entreprise FULL GAZ, distributeur et installateur de matériel GPL et GNV, à Clairefontaine, dans les Vosges (suite)

Volet social

Création de deux emplois dans les fonctions administrative et production.

Volet environnemental

L'activité de FULLGAZ participe au développement du parc automobile équipé en GPL et GNV. De plus, elle contribue à réduire le CO2 rejeté, les effets cancérigènes et allergènes de certains gaz.

L'atelier de l'entreprise est équipé en séparateur à hydrocarbure.

Intégration de deux volets du développement durable

L'ensemble de la démarche contribue à développer économiquement l'entreprise et à favoriser le développement des véhicules propres.

L'activité est exemplaire car en lien direct avec les problématiques environnementales.

Le chef d'entreprise souhaite engager un regroupement de la profession.

[Retour sommaire](#)



Témoignage du garage Citroën Gaillagot à Carbonne, dans la Haute-Garonne

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne)

Le garage Gaillagot a été créé en 1985 et comprend quatre personnes dont le chef d'entreprise et sa conjointe.

Description de la démarche

Jacques Gaillagot a opté pour un management intégré de la qualité, de l'environnement et de la sécurité.

Modalités de mise en œuvre

Le garage Gaillagot a mis en place un système de management de la qualité, à la demande de Citroën. Il a été choisi par Citroën pour figurer parmi les onze pionniers à être certifiés ISO 9001 en France. Il a bénéficié de l'accompagnement de Citroën pour la mise en place de la démarche.

Le management de l'environnement a été intégré par la suite dans le cadre de l'opération « Relais Propre Artisanal », avec l'appui de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne et du Conseil national des professions de l'automobile.

Enfin, le chef d'entreprise a réalisé le document d'évaluation des risques avec l'aide également de la chambre de métiers.

Volet économique

Le garage, depuis sa certification ISO 9001 par l'AFAQ en 2002, connaît une amélioration continue de la qualité et de sa rentabilité, ainsi qu'une meilleure satisfaction de ses clients.

Pour Jacques Gaillagot, lorsqu'il a obtenu la certification, tout n'était pas terminé : il fallait la mériter et ensuite savoir la garder, en passant des examens régulièrement, en étant contrôlé. « C'est sans doute le point fondamental de la démarche qualité, l'exigence d'une amélioration continue : fixer des objectifs, planifier, mettre en œuvre, contrôler : voilà les quatre étapes du cercle vertueux de l'amélioration continue ».

Jacques Gaillagot souligne la difficulté de chiffrer cette rentabilité de manière simple, même si certains signes sont révélateurs. Ainsi, le logo de l'AFAQ figurant sur les factures du garage interpelle les clients. « Certains posent des questions, et quand on leur explique, ils disent bravo ! » se réjouit Jacques Gaillagot. C'est la confirmation que ses efforts ne sont pas vains, que, quoi qu'on en dise, le client est attentif à ce type de démarche.

Par ailleurs, depuis que le garage a obtenu la signalétique « Relais Propre Artisanal », il facture l'élimination des déchets à ses clients. Parfois un client peut interroger Jacques Gaillagot sur cette facturation. Il l'emmène alors dans l'atelier et lui montre l'aire de tri des déchets « Les clients sont toujours impressionnés » affirme-t-il.

Volet social

Une évaluation des risques a été réalisée avec le soutien de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne. De plus, l'entreprise a intégré un véritable management de la sécurité. En effet, depuis 3 ans, l'entreprise réalise au moins un investissement par an en matière de sécurité (ex. : extracteur de gaz d'échappement...).



Témoignage du garage Citroën Gaillagot à Carbonne, dans la Haute-Garonne (suite)

Volet environnemental

Depuis l'obtention de la marque Relais Propre Artisanal, Jacques Gaillagot a installé dans l'atelier une aire de tri des déchets, où se trouvent les bacs pour les aérosols, le fût pour les liquides de refroidissement, la cuve pour l'huile, le conteneur pour les batteries ; ces déchets sont ensuite enlevés et traités dans le cadre de filières règlementaires.

Intégration des trois volets du développement durable

Le système de management intégré qualité, sécurité, environnement, mis en place par l'entreprise, intègre les trois volets du développement durable. La mise en place initiale d'un système de management de la qualité a facilité l'intégration notamment du volet sécurité. Aujourd'hui, l'entreprise organise régulièrement des réunions qualité (revue de direction), qui intègrent, désormais, l'environnement et la sécurité.

Les actions sont planifiées, ce qui montre l'adoption par l'entreprise d'une démarche d'amélioration continue.

Partenariat, concertation et intégration territoriale

Le garage communique vers ses clients. S'ils interrogent Jacques Gaillagot, ce dernier n'hésite pas à leur faire visiter le garage et à leur montrer les équipements mis en place dans le cadre de la prévention des risques ou de l'environnement.

[Retour sommaire](#)



Témoignage de l'entreprise Granuvosges, fabricant des isolants écologiques, à Bains-les-Vosges, dans les Vosges

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat des Vosges)



Site internet: www.ecodenn.fr

Frédéric Denninger a repris l'entreprise familiale, ECODENN'ERGIE (neuf salariés dont un apprenti), en juillet 2005. L'activité de l'entreprise est axée sur les énergies renouvelables, économies d'énergie (isolants écologiques) et récupération des eaux de pluies.

Mr Denninger a l'intention de poursuivre la démarche familiale « économies d'énergies » initiée en 1980 dans le cadre d'ECODENN'ERGIE et de développer les énergies propres. Le nombre d'utilisateurs de poêle et de chaudière à granulés de bois croît de manière exponentielle en France. Le coût des énergies fossiles ne cesse d'augmenter, alors que le coût des granulés de bois dans les Vosges ne subit pas de variations conjoncturelles ou induites par des pays étrangers.

GRANUVOSGES, créée en avril 2006, est un projet de développement de l'activité et participe au développement des énergies renouvelables. L'entreprise apportera un approvisionnement de proximité à la clientèle de granulés de bois.

Description de la démarche

La démarche engagée depuis avril 2006 est la création d'une unité de fabrication de granulés de bois

Modalités de mise en œuvre

Frédéric Denninger a réalisé une étude de faisabilité du projet.

L'investissement pour l'acquisition et la réhabilitation d'un ancien site industriel s'élève à 200 000 euros. L'unité de fabrication des granulés de bois est de 550 000 euros. Une aide du Conseil régional de Lorraine et du Conseil général des Vosges a été apportée pour les investissements en unités de fabrication et la réhabilitation d'un ancien site industriel.

Une demande de soutien financier est en cours.

Un partenariat a été établi avec la Direction départementale de l'équipement et les diverses scieries et entreprises de transformation de bois pour l'approvisionnement.

Témoignage de l'entreprise Granuvosges, fabricant des isolants écologiques, à Bains-les-Vosges, dans les Vosges (suite)

Volet économique

Avec son projet de fabrication de 2500 tonnes de granulés par an, GRANUVOSGES se positionne sur un nouveau marché.

La collecte de sciure sera assurée de manière diffuse auprès des petites scieries ou menuiseries de la plaine des Vosges.

Cela va permettre de créer une nouvelle source de revenus pour ces petites entreprises.

La clientèle est composée de particuliers, entreprises et collectivités. La zone de chalandise est régionale.

Volet social

L'entreprise GRANUVOSGES est installée dans la commune de Bains-les-Vosges qui est une zone de revitalisation rurale. De plus, la démarche induit un projet de recrutement de deux personnes à temps complets.

Enfin, l'entreprise GRANUVOSGES travaillera en partenariat avec le centre d'aide pour le travail d'Epinal.

Volet environnemental

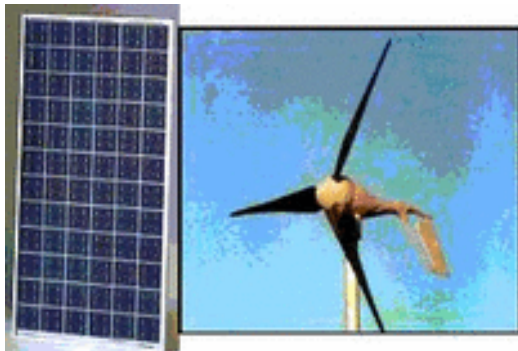
La fabrication de granulés de bois dans les Vosges permettra d'aller plus loin dans la démarche de protection de l'environnement : moins de transport, valorisation des déchets, réhabilitation d'une friche industrielle.

Intégration des trois volets du développement durable

L'ensemble de la démarche a permis de développer les énergies renouvelables en proposant un approvisionnement de proximité de granulés de bois à la clientèle de poêle et de chaudière à granulés. L'entreprise s'installe dans une zone sensible économiquement et proposera des emplois directs sur le site. De plus, les partenariats avec les scieries et menuiseries locales permettent de créer un exutoire de proximité pour l'élimination des déchets de sciures.

Concertation et intégration territoriale

L'intégration dans le territoire se traduit par la reprise d'un site industriel (abandonné depuis 2 ans), la réhabilitation et la dépollution du sol et par la création d'une unité de fabrication dans une zone de revitalisation rurale.



[Retour sommaire](#)

Témoignage de l'imprimerie Imprimédia, à Montaigu, en Vendée

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat de Vendée et Chambre régionale de métiers et de l'artisanat des Pays de La Loire)

Cette entreprise est composée de 25 salariés.

Elle est la première entreprise de Vendée à avoir obtenu la marque Imprim'vert® en 2005.

La démarche engagée porte sur la vente des chutes de papiers et des plaques offset usagées et sur le tri et la gestion des autres déchets.

Description de la démarche

Pour obtenir la marque Imprim'vert®, l'entreprise a signé une charte comportant les engagements suivants :

- faire réaliser un diagnostic environnement proposé par la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vendée,
- stocker ses déchets dangereux en toute sécurité,
- confier ses déchets à des entreprises garantissant une élimination conforme aux règles en vigueur,
- conserver pendant au moins trois ans et tenir à la disposition de la Chambre de métiers et de l'artisanat, les justificatifs de la bonne élimination des déchets,
- continuer à faire traiter ses déchets par des entreprises spécialisées au terme de l'opération,
- communiquer auprès de sa clientèle sur sa démarche environnementale.

Modalités de mise en œuvre

Après déduction de la subvention de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le coût d'enlèvement des déchets s'élève à 5000 €. Ce coût est compensé, en partie, par la vente des chutes de papiers et des plaques offset usagées qui rapportent environ 3000 € à l'entreprise.

L'animation réalisée par les Chambres de métiers et de l'artisanat est cofinancé par l'ADEME et la région des Pays de la Loire.

Volet économique

Les recettes de la vente des chutes de papiers produites annuellement par l'entreprise (45 tonnes) ainsi que celle des plaques offset usagées sont imputées sur les coûts d'enlèvement et traitement des autres déchets.



Témoignage de l'imprimerie IMPRIMEDIA à Montaigu, en Vendée (suite)

Volet environnemental



On observe deux aspects :

D'une part, la valorisation des chutes de papiers et des plaques offset vendues.

D'autre part, un traitement optimisé des déchets, en effet, l'entreprise fait appel à quatre prestataires spécialisés pour l'enlèvement et le traitement des boîtes d'encre vides ou entamées, les chiffons souillés (stockés en fûts), les bains de développement et les solvants (stockés dans des cuves sécurisées), les solutions de mouillage, les films plastiques et les cartons d'emballage.

De plus, l'entreprise s'inscrit dans un processus d'amélioration continue de sa démarche environnementale qui se traduit par :

- une réflexion sur la réduction des quantités de déchets,
- l'utilisation de produits de nettoyage moins agressifs pour l'environnement,
- un projet d'investissement dans une nouvelle technologie permettant la gravure directe des plaques et éliminant l'étape du film donc l'utilisation de révélateur et de fixateur.

Intégration de deux volets du développement durable

Des coûts de gestion des déchets qui sont en partie compensés par les recettes des ventes des chutes de papiers et des plaques offset usagées. Ces ventes constituent une valorisation des déchets.

[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente

Témoignage de la menuiserie Philippe LAJOIE, à Saint-Cyr-la Campagne, dans l'Eure

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Eure et Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Haute-Normandie)



L'activité de l'entreprise de Philippe Lajoie est la menuiserie et le tournage sur bois.

Description de la démarche

Philippe Lajoie a engagé cette démarche depuis juillet 2005. Elle consiste en la récupération des déchets de sciure et la fabrication de briquettes pour le chauffage de l'atelier.

Sa motivation est triple : les économies d'énergie, un confort de travail et la préservation de sa santé.

Modalités de mise en œuvre

Philippe Lajoie a bénéficié de l'appui de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Eure, pour une demande de subvention, en vue de l'achat d'une chaudière à bois. Les informations techniques concernant la machine ont été apportées par ses fournisseurs.

Il a ainsi obtenu une aide financière de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) de 2100 €, pour un montant total d'investissement de 25 000 €.

L'entreprise est également en relation avec une association locale de promotion des énergies renouvelables, qui souhaite venir visiter son atelier prochainement.

Volet économique

Ayant démarré sa démarche récemment (juillet 2005), M. Lajoie ne dispose pas d'un recul suffisant, pour connaître toutes les retombées économiques de l'achat de sa chaudière.

Témoignage de la menuiserie Philippe LAJOIE, à Saint-Cyr-la Campagne, dans l'Eure (suite)

Néanmoins, plusieurs aspects économiques peuvent être soulignés :

- **une économie des coûts liés à l'énergie**, puisqu'il compte chauffer, à terme, grâce à sa chaudière à bois, son atelier et son habitation avec les déchets de sciure et donc diminuer sa consommation actuelle électrique et en fioul (chauffage de son atelier avec des aérothermes électriques et chaudière à fioul dans son habitation). Pour le moment, sa chaudière ayant été achetée récemment, il n'a pas encore pu cumuler suffisamment de bûchettes et se chauffer entièrement avec.
- **une économie au niveau des coûts d'élimination de ses déchets** : auparavant, M. Lajoie portait ses sacs de sciure à la déchèterie locale, ce qui lui était facturé environ 300 € par an. Désormais, il ne supporte plus ces coûts.
- **Une économie de temps en main d'œuvre**, puisqu'il n'a plus à apporter ses déchets bois à la déchèterie, ni à réaliser de manutention des sacs.

Volet social

M. Lajoie travaille seul, mais on peut noter une amélioration de ses conditions de travail tant au niveau de la santé puisque qu'il n'a plus de problèmes de poussières (aspiration automatique dans la machine), qu'au niveau de son confort de travail (absence de manutention, facilité d'emploi).

Volet environnemental

Au niveau environnemental, cette démarche présente plusieurs intérêts :

- la réutilisation des déchets de bois (sciure) comme combustible, en tant qu'énergie renouvelable par excellence. Le déchet redevient une matière première valorisable, préservant l'atmosphère.
- les économies d'énergies fossiles à deux niveaux :
 - économies d'énergie électrique et pétrolière pour le chauffage,
 - économie de transport puisqu'il y a transformation du déchet et consommation sur site.

Intégration des trois volets du développement durable

Philippe Lajoie a su intégrer les trois volets du développement durable en réalisant :

- des économies d'énergie fossiles et de traitement de déchets,
- contribuer à réduire les nuisances de l'entreprise sur l'environnement (préservation de l'atmosphère),
- améliorer ses conditions de travail.

Il souhaite faire partager son expérience avec son réseau de relations habituel, c'est à dire ses confrères et sa clientèle, à qui il propose quelquefois des bûchettes, pour « essayer ». Certains d'entre eux sont intéressés pour tenter l'expérience.

[Retour sommaire](#)

Témoignage de la menuiserie LEFORT à Livilliers, dans le Val d'Oise

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat du Val d'Oise)

Cette entreprise a été créée en 1993 par Stéphane LEFORT. Elle a pour activité la fabrication de maisons à ossature bois, d'escaliers, de charpentes, de fenêtres, d'installation de parquet, ainsi qu'une activité d'ébénisterie.

Elle est implantée en milieu rural et comprend 8 salariés et 2 apprentis.

Site Internet : www.lefort-menuiserie.fr



Description de la démarche

Dans le cadre d'un projet d'agrandissement et de modernisation de l'atelier, Stéphane Lefort a souhaité procéder à la valorisation en interne de ses déchets de bois.

L'entreprise a bénéficié d'un pré-diagnostic et des conseils du chargé de mission environnement de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val d'Oise. Elle a bénéficié également d'une aide financière du Parc naturel régional du Vexin pour un montant de 4 276 €.

Volet économique

La démarche permet de réaliser d'importantes économies d'énergie et d'améliorer la productivité de l'entreprise, avec un gain de place et un agencement revu.

Volet social

L'entreprise crée de l'emploi, et maintient une activité économique dans une commune rurale. Elle forme des apprentis (2 actuellement dans l'entreprise).

La démarche a permis d'améliorer considérablement les conditions de travail (moins de poussière, moins de manutention).

Le chef d'entreprise a mis en place une politique de gestion des risques.

Volet environnement

L'entreprise emploie des ressources naturelles, le bois. La démarche permet une meilleure maîtrise des nuisances (poussières), d'améliorer son impact paysager, de valoriser le bois comme source d'énergie renouvelable. La production de déchets a considérablement diminué.



Assemblée Permanente

Témoignage de la menuiserie LEFORT à Livilliers, dans le Val d'Oise (suite)

Intégration de trois volets du développement durable

L'entreprise, LEFORT MENUISERIE, en réalisant des travaux d'extension et de modernisation de son atelier, prend un engagement à pérenniser son activité au sein d'un territoire rural. Stéphane LEFORT confirmera le contrat d'apprentissage des deux apprentis qu'il emploie à ce jour, qui se verront proposer un contrat de travail à durée indéterminée.

Dans le cadre de ces travaux, l'entreprise a installé des équipements qui lui permettent d'assurer une valorisation énergétique des déchets de bois. Cette volonté s'inscrit dans une démarche de développement durable que mène cette entreprise, notamment avec sa spécialisation vers la maison à ossature bois.

Monsieur LEFORT a su orienter et dynamiser son entreprise. Il a une démarche de gestion globale qui en fait un chef d'entreprise reconnu pour ses qualités, et apprécié de son personnel.

[Retour sommaire](#)



Témoignage de l'entreprise PLAS ECO, fabricant du mobilier urbain en plastique recyclé, à Verson, dans le Calvados

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat du Calvados et Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Basse-Normandie)



Site Internet : www.plaseco.fr

L'entreprise PLAS ECO, compte 10 salariés et réalise du mobilier urbain d'extérieur en plastique recyclé. Le chef d'entreprise, Gérard Porte, situe PLAS ECO et ses clients comme de « véritables pionniers du développement durable », les produits de l'entreprise étant à base de plastique recyclé.

Volet économique

PLAS ECO économise la consommation de plastique neuf et propose une alternative à l'élimination des déchets souvent traités par des filières de dernier recours telles que l'incinération ou l'enfouissement.

Témoignage de l'entreprise PLAS ECO, fabricant du mobilier urbain en plastique recyclé, à Verson, dans le Calvados (suite)

Volet environnemental



Le matériau de base utilisé par PLAS ECO est issu de déchets plastiques industriels ou ménagers triés qui sont ensuite broyés, nettoyés, fondus, colorés et moulés.

A partir de ces éléments moulés, l'entreprise utilise les techniques de la menuiserie pour réaliser en plastique recyclé massif tout élément de mobilier urbain d'extérieur qui était le plus souvent réalisé en bois : bancs, tables pique-nique, bacs à fleurs, clôtures, corbeilles de ville... les produits contribuent à la préservation de l'environnement car ils offrent une seconde vie durable aux plastiques éphémères de la vie courante. Les clients sont les collectivités locales et les administrations. Les arguments de vente mettent en avant la durabilité, la solidité et le très faible entretien du mobilier.

Intégration des deux volets du développement durable

PLAS ECO doit lutter contre les préjugés associés au plastique et la force des habitudes liées à l'utilisation du bois. L'avantage écologique apporté par les produits de l'entreprise et qui sont reconnus des clients qui lui font déjà confiance, fait de PLAS ECO un véritable pionnier en matière de développement durable.

Partenariat, concertation et intégration territoriale

Les élus des collectivités qui sont plus attentifs vis-à-vis de l'utilisation du plastique recyclé y voient, en effet, une démonstration concrète de l'utilité de l'effort de tri sélectif demandé aux populations. L'utilisation du plastique recyclé à la place du bois a également l'avantage de limiter l'abattage dramatique des forêts tropicales et d'éviter de disséminer dans l'environnement des pièces de bois fortement traitées chimiquement pour ralentir leur dégradation.

[Retour sommaire](#)

Témoignage de la boulangerie-pâtisserie Ritzenthaler à Mulhouse, en Alsace

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat d'Alsace)



La boulangerie-pâtisserie Ritzenthaler est installée en zone franche urbaine à Mulhouse (ZFU).

Cette entreprise familiale a été créée en 1919, reprise en 1982, puis restructurée en 2000.

Elle compte 9 salariés.

Elle comprend également une activité de sandwicherie traditionnelle, de petite restauration, et une activité traiteur.

Le chef d'entreprise, Jean-Luc Ritzenthaler, est titulaire du brevet de maîtrise (diplômé de l'école de boulangerie de Paris), d'un BEP de comptabilité ; il est également maître d'apprentissage.

Description de la démarche

La démarche engagée depuis 2001 par Jean-Luc Ritzenthaler vise un ancrage social et économique d'une boulangerie dans un quartier sensible urbain.

Modalités de mise en œuvre

Cette démarche a été engagée dans le cadre de l'intégration d'un nouveau projet global d'entreprise, impliquant le changement de l'outil de production, de l'offre commerciale, à l'occasion d'une opération publique d'aménagement urbain.

Ses partenaires ont été la ville de Mulhouse, le Centre de formation des apprentis de Mulhouse, la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Alsace et un consultant.

Volet environnemental

Le local de production et de vente a entièrement été reconstruit autour du four à bois, dans le cadre d'une opération publique de création d'une nouvelle rue commerçante. En effet, Jean-Luc Ritzenthaler a voulu mettre en place une nouvelle énergie avec l'installation d'un four traditionnel à bois.

Par ailleurs, le recrutement des apprentis s'est fait exclusivement à l'intérieur du quartier.

Témoignage de la boulangerie-pâtisserie Ritzenthaler à Mulhouse (suite)

Volet social

Membre de l'association des chefs d'entreprises du parc d'activités des Collines (ZFU), Jean-Luc Ritzenthaler accueille régulièrement des classes de jeunes scolarisés des écoles du quartier.

Intégration des trois volets du développement durable

L'ensemble de la démarche a permis l'utilisation d'une énergie renouvelable (propre...), de proposer des actions de formation initiale aux jeunes du quartier, de mettre en place une politique commerciale prioritairement dirigée vers la zone urbaine sensible.

On peut souligner l'exemplarité de la démarche d'ancrage territoriale d'un boulanger en zone franche urbaine, combinant de lourds investissements économiques, une offre de produits et de services de qualité, tournée vers le quartier dans toutes ses composantes (habitants et entreprises).



Témoignage de la boulangerie-pâtisserie Ritzenthaler à Mulhouse (suite)



[Retour sommaire](#)

Témoignage de l'entreprise de nettoyage et d'entretien des textiles Toutaneuf, à Nancy, en Meurthe et Moselle

(Source : CNIDEP)

Cette entreprise de nettoyage et d'entretien des textiles, compte 2 salariés.

Site Internet : www.toutaneuf.com



Description de la démarche

La démarche engagée par le chef d'entreprise, Marie-Thérèse Flamand épouse Lorrain, porte sur « les coffrets de mariage » (1999) et « le retour des emballages » (2005).

Modalités de mise en œuvre

L'affichage en magasin comporte un impact écologique des emballages de ce pressing et demande le retour des sacs utilisés, avec récupération au comptoir.

Volet économique

L'entreprise a élargi son activité initialement spécialisé dans le nettoyage, à la création et la confection de coffrets de robes de mariée et d'habillages de berceau.

La création d'une partie « boutique de vente de robes de mariée » au sein du pressing, est programmée.

La création d'un nouveau produit et l'élargissement de l'activité autour d'une même clientèle permet de jouer de la saisonnalité complémentaire entre les deux activités :

- la période d'octobre à mars pour les robes de mariée,
- la période d'avril à septembre pour le nettoyage des textiles.

Volet social

L'entreprise fait un don, par coffret de robe de mariée vendue (5% du montant), à l'association des maladies orphelines, présidée par le professeur Vidaillet au CHRU de Nancy Brabois.

Volet environnemental

L'initiative pour le retour des sacs s'avère efficace car le nombre de retours conséquent.

Témoignage de l'entreprise de nettoyage et d'entretien des textiles Toutaneuf, à Nancy, en Meurthe et Moselle (suite)

Intégration de deux volets du développement durable

L'entreprise a su intégrer les volets économique et social au travers de l'opération « coffret de mariage », qui permet d'associer un moment heureux avec un geste généreux.

[Retour sommaire](#)



Témoignage de l'imprimerie Thouvenin ; à Pantin, en Seine-Saint-Denis

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Saint-Denis)



Cette imprimerie familiale a été reprise en 2003 par Xavier Torset. Elle compte 7 salariés et un apprenti en bac professionnel.

Le chef d'entreprise est diplômé de l'Ecole supérieur d'administration et de management.

Description de la démarche

La démarche engagée est à l'initiative du chef d'entreprise, qui est à la fois sensible aux problèmes environnementaux et au bien-être de ses salariés.

Modalités de mise en œuvre



L'entreprise a bénéficié d'un diagnostic et des conseils de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Saint-Denis, pour la gestion des déchets issus de son activité et s'est engagée dans la démarche Imprim'vert®

La démarche a nécessité des investissements directs (bacs de rétention, élimination des déchets par des prestataires privés...) et impulsé des investissements indirects (La technologie CTP (Computer to plate ou ordinateur vers plaque) utilisée par l'entreprise, permet de supprimer certaines étapes de développement et par conséquent de supprimer la majorité des déchets dangereux liquides de l'imprimerie (révélateurs, fixateurs..).

Témoignage de l'imprimerie THOUVENIN à Pantin, en Seine-Saint-Denis (suite)

L'entreprise valorise sa démarche auprès de ses clients en apposant le logo Imprim'Vert® sur ses cartes de visites, le papier à lettres, les factures. De plus, la plaquette de présentation de l'entreprise, en préparation, comprendra une page d'explication sur la marque Imprim'Vert® et sur la gestion de l'environnement dans l'entreprise.

Volet économique

L'entreprise a par ailleurs engagé des actions pour réduire ses consommations énergétiques, en passant au contrat tempo avec Edf.

Elle réfléchit pour optimiser la matière première (éviter d'avoir des chutes de papier importantes, optimiser les emballages).

Elle agit pour fidéliser sa clientèle (tirage de lots supérieurs à la demande pour une réutilisation ultérieure : cartes de visites vierges, papiers à en-tête...).

Volet social

L'entreprise développe également toute une politique sociale avec :

- l'embauche d'un apprenti en bac professionnel en contrat de deux ans (volonté de continuer à prendre des apprentis),
- la participation des salariés aux décisions,
- l'accès du personnel à la culture par le biais de chèques cadeaux, d'entrées gratuites dans des musées,
- l'octroi de primes tous les trimestres sur la base du comportement professionnel (ponctualité, entretien de l'espace de travail,...),
- la réalisation du document unique d'évaluation des risques,
- l'accueil d'enfants en centre aéré pour visiter l'entreprise.

L'entreprise compte ainsi une bonne stabilité de son personnel qui a entre 15 et 28 ans d'ancienneté.

Volet environnemental

Outre la démarche Imprim'Vert®, une attention est portée par Xavier Torset, sur tout ce qui peut être réutilisé de manière générale au sein de l'entreprise :

- en donnant une deuxième vie au matériel utilisé par la vente ou le don des machines remplacées,
- en réduisant les consommations d'énergie (par exemple, en programmant un arrêt du chauffage la nuit ; en choisissant les voitures principalement sur la base de leur consommation énergétique...),
- en diminuant l'achat des emballages plastiques,
- en valorisant les chutes de papiers.
- en diminuant la production de déchets dangereux par l'utilisation de nouvelles technologies (CTP), l'utilisation raisonnée des encres et en éliminant les déchets dangereux restants, par des prestataires agréés.

Intégration des trois volets du développement durable

L'imprimerie Thouvenin intègre plus particulièrement les volets environnemental et social, par :

- l'importance donnée à la maîtrise de l'énergie et à l'optimisation des matières utilisées,
- l'intégration des salariés au processus de décision, à un système d'intéressement,

Témoignage de l'imprimerie THOUVENIN à Pantin, en Seine-Saint-Denis (suite)

- la formation des apprentis,
- le souci constant de la réduction des déchets dangereux (travail sur l'élimination réglementaire des déchets, puis sur la réduction des déchets avec le passage au CTP sans développement, sur la diminution de la consommation de matières premières...).

Concertation et intégration territoriale

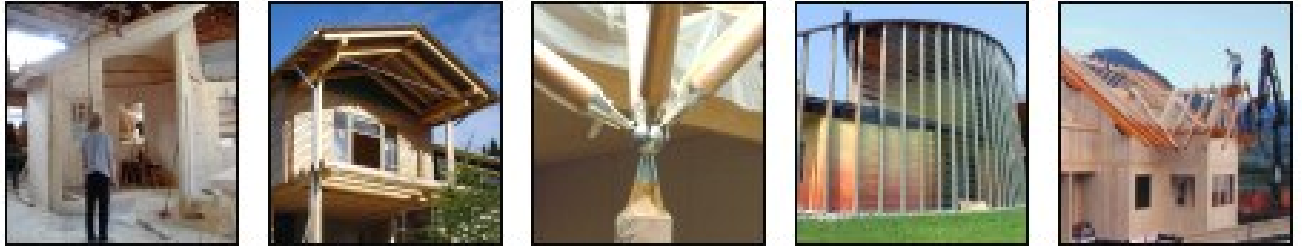
L'imprimerie doit participer à la biennale de l'environnement organisée par le Conseil général de Seine-Saint-Denis en septembre 2006 au travers de visites de collégiens, ainsi qu'aux écotrophées organisés par la CCI de Seine-Saint-Denis.

[Retour sommaire](#)



Témoignage de l'entreprise la Vieille Montagne, à Saint-Nabord, dans les Vosges

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat des Vosges)



La « Vieille Montagne » et ses sociétés sœurs, la « Vieille Montagne Solaire » et la « Vieille Montagne Construction », ont pour activités le négoce de biomatériaux, la bio-construction, le gros-œuvre et les énergies renouvelables. L'entreprise a été créée par Jean-Claude Tremsal en 1998 et comporte trente salariés.

Site internet : www.lavieillemontagne.com

Description de la démarche

C'est son fils, victime d'allergies dans son enfance, qui l'a sensibilisé à l'environnement intérieur des bâtiments. Au début des années 80, Jean-Claude Tremsal s'est formé sur le sujet en Allemagne. A l'âge de 40 ans, lorsqu'il décide de s'installer à son compte, après avoir fait une carrière dans l'industrie du verre, il s'est tout naturellement orienté vers la construction climatique, biologique et à énergie positive.

Modalités de mise en œuvre

En 1998, la Vieille Montagne a donc vu le jour, pratiquant le négoce de matériaux bio-construction pour les particuliers et les entreprises. Ensuite, ses sociétés sœurs, la Vieille Montagne Construction et la Vieille Montagne Solaire sont nées pour la construction de maisons saines.

Depuis 2000, plus d'une cinquantaine de maisons ont été construites dont seize en 2005. Trente nouvelles constructions sont prévues en 2006.

Volet économique

La clientèle se répartie sur toute la France grâce notamment, au site internet. Le gérant est en train de mettre en place des agences commerciales pour vendre des biomatériaux, peintures et lasures, des matériaux isolants naturels, de l'équipement solaire,...Le chiffre d'affaires 2005 est de 3 millions d'euros dont 1 million d'euros pour le négoce, 1.6 millions d'euros pour la construction et 400 000 euros pour le solaire.

Volet social

L'activité se développant, l'entreprise crée des emplois. De plus, elle sollicite des stagiaires de l'école nationale supérieure des technologies et industries du bois, pour développer la réflexion sur les évolutions du marché. Enfin, Jean-Claude Tremsal intervient ponctuellement pour former des professionnels ou des particuliers sur des matériaux spécifiques de l'habitat sain.

Témoignage de l'entreprise la Vieille Montagne à Saint-Nabord, dans les Vosges (suite)

Volet environnemental

Au départ, l'activité de l'entreprise était axée sur la construction biologique et climatique. Le cœur de métier est lié à la préservation de l'environnement :

- construction de maisons biologiques, à partir de composants naturels : peintures et lasures naturelles, isolants naturels (laine de chanvre, laine de bois pour l'isolation haute performance des murs et des combles), sols naturels sans aucun composant toxique ;
- construction de maisons bioclimatiques : étude et installation de systèmes de production d'énergies renouvelables, solaire thermique, photovoltaïque, poêles et chaudières à granulés de bois, récupération d'eau de pluie.

Jean-Claude Tremsal envisage d'étendre son activité à la construction d'habitations à énergie positive.

Intégration de trois volets du développement durable

L'activité des sociétés « La Vieille Montagne » contribue au développement des habitations saines donc à la qualité de vie, en proposant des matériaux et des constructions totalement respectueux de l'environnement, et une sensibilisation des professionnels artisans du bâtiment et des particuliers, à cette thématique.

[Retour sommaire](#)



Témoignage de l'entreprise Vosges Occas' à Pouxieux, dans les Vosges

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat des Vosges)



Jean-Marie Viry, chef de l'entreprise Vosges Occas', est recycleur automobile. L'entreprise créée en 1981, est composée de sept salariés et trois apprentis.

Jean-Marie Viry est adhérent à plusieurs associations. Il est membre du bureau du Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) et occupe la présidence de l'association ADDAL (association des démolisseurs et des dépollueurs d'Alsace Lorraine), depuis 1997.

Site internet : www.vosgesoccas.fr

Description de la démarche

Jean Marie Viry a été interpellé par la toxicité du liquide de refroidissement et le manque de solution pour le traitement de ce déchet. Il a initié une réflexion collective avec l'Agence régionale de l'environnement lorrain (AREL) sur cette problématique. L'opération collective a permis de rechercher une solution pour l'élimination et le traitement des déchets de la profession.

Modalités de mise en œuvre

En 1998, l'entreprise est labellisée « Pacte vert, j'adhère », au niveau régional. Ce label est une opération collective, initiée par le CNPA, à destination des professionnels du recyclage de l'automobile. L'entreprise a bénéficié de l'appui technique de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Vosges, de l'AREL, de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de l'ADEME. La DRIRE Lorraine était membre du comité de pilotage de l'opération.

Volet économique

L'obtention du label a nécessité une mise aux normes de l'entreprise et entraîné une augmentation des coûts liés à l'élimination des déchets. Cependant, les surcoûts, aujourd'hui maîtrisés, n'ont pas été répercutés sur la facture du client dans un souci de compétitivité.

Par ailleurs, une démarche volontaire de qualité de service, certifiée Qualicert, a été mise en place avec comme engagements :

- la dépollution des véhicules,
- la récupération et l'élimination des déchets dans les filières autorisées,
- le recyclage et la valorisation des composants,
- la formation du personnel et la traçabilité des véhicules.

Témoignage de l'entreprise Vosges Occas' à Pouxoux, dans les Vosges (suite)

Volet environnemental

Dès le lancement de l'opération en 1998, l'entreprise a obtenu le label « Pacte vert, j'adhère », dans la mesure où l'entreprise avait pris l'initiative de se mettre aux normes avant le lancement de l'opération.

L'entreprise a également obtenu, en 2000, le trophée des Eco-Acteurs, reconnaissance régionale, délivré par le Conseil régional de Lorraine, en partenariat avec Environnement magazine.

Vosges Occas' est la première entreprise de Lorraine et la troisième au niveau national, à obtenir le nouvel agrément obligatoire, applicable le 24/05/06 à la profession, pour le traitement des véhicules hors d'usage.

Jean-Marie Viry envisage de mettre en place une démarche environnementale certifiée par la norme ISO 14001 au sein de son entreprise.

Intégration de deux volets du développement durable

L'ensemble de la démarche vise à valoriser le métier de recycleur de l'automobile auprès des clients, fournisseurs, banques, acteurs publics...

Jean-Marie Viry exerce son activité de recycleur automobile en conformité avec la réglementation environnementale.

[Retour sommaire](#)



Témoignage de l'entreprise Imag'In Photos, à Segré, dans le Maine-et-Loire

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat du Maine-et-Loire)

Reprise de l'entreprise en 2002, par deux associés.

La démarche engagée dans cette entreprise de photos est la mise en place d'un tri des déchets qui seront récupérés et éliminés par des prestataires spécialisés.

Description de la démarche

En 2004, Imag'in photo a été la première entreprise de ce secteur d'activité à obtenir la marque RéflexNature. Pour cela les deux associés de l'entreprise ont signé une charte dans laquelle ils s'engagent à :

- faire réaliser un diagnostic environnement par la CMA du Maine-et-Loire ;
- confier leurs déchets à des entreprises garantissant une élimination conforme aux règles en vigueur ;
- conserver et tenir à la disposition de la CMA pendant un minimum trois ans, les justificatifs attestant de la bonne élimination de ces déchets ;
- informer leur clientèle de leur démarche environnementale.

Modalités de mise en œuvre

Le coût d'enlèvement et de traitement des déchets s'élève à 1600€HT par an. Une subvention à hauteur de 800€HT par an est versée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

L'animation réalisée par la CMA est cofinancée par l'ADEME et le Conseil régional des Pays de la Loire.

Volet environnemental

L'entreprise Imag'In Photos a contracté avec deux prestataires spécialisés :

- le premier contrat concerne les baignoires de développement usées et les bidons souillés dans lesquels sont conditionnés les produits chimiques à l'achat. Jusqu'ici 1 500 litres de baignoires de développement ont été récupérés et éliminés.
- le deuxième concerne les piles et les appareils photos jetables. Ce contrat a permis de récupérer et de traiter 10 kg de piles ainsi que de recycler 1350 appareils photos jetables.

De ce fait, il n'y a aucun rejet dans le réseau des eaux usées.

(Chiffres 2006)

[Retour sommaire](#)

Témoignage de l'entreprise 3D Protocol, à Colombes, Hauts-de-Seine (source : Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine)

3D Protocol est une entreprise ayant pour activité l'installation électrique et comprend 2 salariés.

Description de la démarche

L'entreprise installe des appareils producteurs d'énergies sur la base des énergies renouvelables (panneaux solaires thermiques, photovoltaïques, ...).

Volet économique

- contribution à la diminution de la dépendance aux énergies fossiles,
- participation à la vie économique du Pays.

Volet social

- amélioration du bien être, de la qualité de vie grâce à une meilleure qualité de l'air et de ce fait prévention des maladies respiratoires et risques d'allergies (rhinite, asthme, rhume des foies, ...);
- limitation de la présence de produits dangereux (gaz, fioul);
- maintien d'une activité économique et création d'emploi.

Volet environnemental

- diminution des gaz à effet de serre;
- diminution de la consommation d'énergie fossile;
- diffusion des énergies renouvelables.

Intégration de trois volets du développement durable

- Un challenge interne est organisé 4 fois par an sous forme de boîtes à idées, dans le but de préserver les ressources naturelles et la couche d'ozone;
- Sensibilisation de la population, des clients à travers des affiches, courriers, articles;
- Intérêt des énergies renouvelables et des aides mises en place par l'Etat;
- Références : certifiée ISO 14 000 et Eurovent et partenaire EDF VIVRELEC.

[Retour sommaire](#)

Témoignage de l'entreprise Amperel, à Boulogne, Hauts-de-Seine (source : Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine)



L'entreprise a pour activité l'installation de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques et comprend 7 salariés.

Site Internet : <http://www.amperel.fr>

Description de la démarche

L'entreprise installe des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques aussi bien au niveau national qu'international (Afrique central). Elle est aujourd'hui considérée comme une entreprise incontournable en matière d'énergie solaire en Ile-de-France.

Volet économique

- Evolution considérable du CA de l'entreprise (qui est passé de 180 k euros en 2005 à 520 en 2006 et avoisine 1 million d'euros actuellement) ;
- Constitue 100 % du CA de l'entreprise avec plus d'une centaine de chantiers réalisés.

Volet social

- Participation à des cercles de réflexion sur l'énergie solaire ;
- Sensibilisation de la population, des clients sur le développement durable à travers des conférences (la prochaine aura lieu dans la ville de Chelles-77), colloques, interventions radios, télé... ;
- Principe de transparence et gestion des ressources humaines (ex : recrutement après consultation de l'ensemble du personnel pour garantir le bien-être collectif, connaître et partager les richesses générées, faire progresser chacun par la formation, vendre en privilégiant le développement commercial durable, prendre des décisions de manière collégiale, etc.) ;
- Engagement humanitaire : don de torches solaires ECO 220 à la Fondation Energie du Monde pour une utilisation en Asie et en Afrique ; récupération de cartouches d'encre usagées de leurs imprimantes pour le compte d'un lycée dans le Nord Pasde-Calais, et les fonds ainsi recueillis après leur revente servent à financer les vacances de certains élèves.

Autres :

- Amélioration du bien être, de la qualité de vie;
- Permet de limiter la présence de produits dangereux (gaz, fioul);
- Création d'emplois (sert d'exemple à d'autres entreprises pour se lancer dans le marché).



Assemblée Permanente

Témoignage de l'entreprise Amperel, à Boulogne, Hauts-de-Seine (suite)

Volet environnemental

- Etablissement de sa propre charte technique visant à respecter le recyclage des équipements usagés chez les clients ;
- Respect de la charte Chantier Vert ;
- Gestion (réutilisation) du papier usagé comme brouillon ou pour de nouvelles impressions.
- Diminution des gaz à effet de serre ;
- Economie d'énergie avec l'utilisation des énergies renouvelables ;

Intégration de trois volets du développement durable

- Participation à des cercles de réflexion sur l'énergie solaire ;
- Sensibilisation de la population, des clients sur le développement durable à travers des conférences (la prochaine aura lieu dans la ville de Chelles-77), colloques, interventions radios, télé... ;
- Références : certifiée Qualisol, Qualibat et Qualigaz.

L'entreprise a des chantiers références qu'il souhaite activement faire visiter.

[Retour sommaire](#)

Témoignage de l'entreprise BTP Bâtiment, à Boulogne, Hauts-de-Seine (source : Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine)



L'entreprise a pour activité la peinture et le

ravalement et comprend 1 salarié.

Site Internet : <http://www.btpbatiment.fr>

Description de la démarche

L'entreprise utilise des peintures naturelles de la marque « BIOFA » ; et cela représente près de 45% de son CA.

Volet social

Amélioration du bien être, de la qualité de vie ;

- De part la création d'une activité économique, création d'emploi.

Volet environnemental

Limite la production de produits dangereux ;

- Avantage majeur pour la gestion du produit en fin de vie (déchets banal et non dangereux de classe I).

Intégration de deux volets du développement durable

- Information au niveau de ses clients pour les sensibiliser dans l'utilisation de peintures naturelles ;
- Référence : Charte Qualité de la Chambre des Métiers 2006-2007.

[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente

Témoignage de l'entreprise Franckelec, à Clamart, Hauts-de-Seine (source : Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine)

L'entreprise a pour activité l'électricité générale (installation, rénovation, dépannage) et les études thermiques ; elle comprend 5 salariés.

L'entreprise est engagée dans une politique globale de Développement Durable notamment à travers ADEA.

Site Internet : <http://www.businesspme.com/entreprise/57213/franckelec>

Volet économique

- Mise en place d'un Show Room (d'environ 400 m2) avec notamment un espace Domotique et un espace « Environnement » (modifier nos comportements, développer les énergies renouvelables).

Volet social

- Amélioration de la qualité du service par le rôle important du conseil (clients très satisfaits) ;
- Formation aux premiers secours sur les chantiers.

Volet environnemental

- Reprise des anciens fluos, piles usagées, pour recyclage ;
- Tri sélectif des déchets ;
- Réutilisation de papiers et cartons usagés ;
- Programmation de chauffage, mise en veille des ordinateurs, ampoules basses consommation ;
- Fiches conseils professionnels sur l'isolation thermique.

Intégration des trois volets du développement durable

- Fiches conseils ;
- Tests ludiques pour les clients lors du choix de certains produits ;
- Approches ludiques visant à faire prendre conscience à nos collaborateurs, familles, clients, de petits gestes simples permettant l'amélioration de la qualité de vie.

[Retour sommaire](#)

